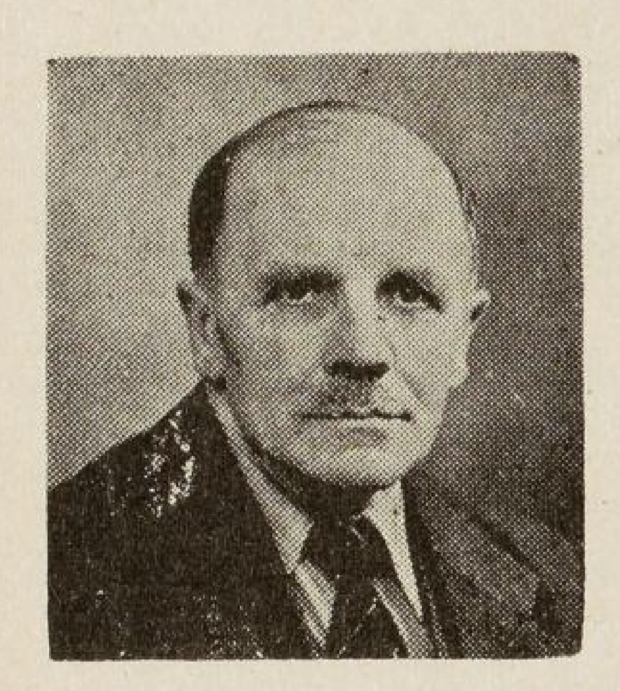
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

3ème CIRCONSCRIPTION : SAINT-POL — HOUDAIN

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,



A la suite du vote de la motion de censure par la Chambre des Députés, vote entraînant la démission du Gouvernement POMPIDOU, l'Assemblée Nationale a été dissoute et vous êtes appelés à désigner de nouveaux représentants.

La Fédération Socialiste du Pas-de-Calais a renouvelé sa confiance à ses candidats de 1958 qui arrivèrent largement en tête au premier tour de scrutin. C'est donc

Marcel DOLLET

Conseiller Général du Canton d'HEUCHIN, Président de la Commission Départementale du Conseil Général et Maire de PERNES - en - ARTOIS, qu'elle présente à vos suffrages avec, comme remplaçant, le **Docteur Pierre CUALLACCI,** Maire de FREVENT et Médecin Chef du Groupe Auchel-Bruay.

Il semble inutile de vous les présenter longuement, tous deux sont bien connus dans la circonscription pour leur dévouement à la cause publique, pour leur honnêteté et leur probité, pour leur attachement à l'idéal de liberté de justice et de fraternité qui caractérise le Parti Socialiste.

Marcel DOLLET a fait ses preuves depuis longtemps. Maire de la petite commune de NEDONCHEL de 1929 à 1941, Conseiller Général du Canton d'Heuchin depuis 1945, Rapporteur Général du Budget Départemental et Président de la Commission Départementale depuis 1948, élu Maire de PERNES en 1959, il est Chevalier de la Légion d'Honneur et de la santé Publique.

Marcel DOLLET s'est toujours donné entièrement dans l'exercice de ses différents mandats et il a l'estime de tous, même de ses adversaires politiques.

Son remplaçant éventuel est le

docteur Pierre CUALLACCI



Maire de FREVENT depuis la disparition de notre ami César BERNARD en mai 1950. Ayant dû cesser d'exercer en clientèle après une longue déportation, il est actuellement Médecin Chef du Groupe d'Auchel-Bruay.

Déporté Résistant, il est Officier de la Légion d'Honneur.

NOTRE PROGRAMME

Toute notre action tend à l'instauration d'une société plus juste et plus humaine, où ce qui prévaudra surtout sera la valeur personnelle de l'individu, où chacun trouvera par son travail à vivre dignement et où tous les antagonismes finiront par disparaître, tant sur le plan international que sur le plan national, pour avoir enfin un ère de Paix, de bien-être, de prospérité.

Dans l'immédiat nous vous proposons le programme suivant :

EN POLITIQUE INTERIEURE

— Rajustement des salaires et garantie apportée aux producteurs d'un revenu suffisant pour permettre à tous, ouvriers des champs ou de l'industrie de vivre décemment.

— Suppression totale des zones de salaire.

— Extension de la Sécurité Sociale à tous les français.

— Développement du Fonds National Vieillesse créé par le Gouvernement Guy Mollet, en vue d'assurer à tous les vieux, une allocation suffisante leur permettant de vivre.

— Réforme profonde de la fiscalité, de façon à obtenir une répartition plus équitable des charges en fonction des ressources de chacun.

— Détaxation des revenus modestes.

— Réforme immédiate de la taxe sur le chiffre d'affaires perçue au stade du gros, libérant ainsi les détaillants et les artisans de leur rôle de percepteur.

— Organisation des marchés agricoles pour assurer la défense des producteurs et des consommateurs.

— Politique de crédits aux jeunes foyers.

— Plan d'expansion économique : Plein emploi.

— Rétablissement de la retraite des anciens combattants des 2 guerres.

— Défense et renforcement de la laïcité : suppression des lois Barangé et Debré. Nationalisation de l'Enseignement.

— Respect de la Souveraineté Populaire exprimée par les Assemblées élues.

POLITIQUE INTERNATIONALE

— Construction d'une Europe unie (l'Europe des 6 ne doit être qu'un début).

— Consolidation de la Paix par des ententes internationales — reconnaissance et renforcement des organismes existants O.N.U. (qui ne doit plus être un « machin »).

— Désarmement obligatoire simultané et controlé en commençant par la suppression des armes atomiques.

— Reprise des relations cordiales avec tous les Pays des anciens territoires d'Outre Mer et plus particulièrement l'Algérie.

La réalisation de ce programme nécessite une majorité de véritables républicains et de démocrates à l'Assemblée Nationale : majorité quasi inexistante au cours de la dernière législature. C'est avec le parti Socialiste épris de liberté, de justice et de Paix que cette majorité réussira.

Aussi le 18 Novembre, en accordant votre confiance à

Marcel DOLLET

vous exprimerez votre fidélité à la République démocratique sociale et laïque.

Le Comité de Circonscription

VU : les candidats

S. E. P. ARRAS